

Lancement du cabinet d'avocats Kersus, sur le domaine du RSE



29 août 2011

Avocat au barreau de Paris depuis 1995, Florence Richard annonce la création de la société d'avocats Kersus, spécialisée dans la mise en œuvre de stratégies innovantes en droit social-RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises).

Le cabinet propose à ses clients une offre globale de services autour de trois axes : l'approche stratégique et opérationnelle du droit social (conseil et contentieux), la mise en place et le suivi de stratégies RSE et l'accompagnement dans la mise en œuvre de stratégies d'influence.

Aux entreprises privées et publiques, comme aux collectivités territoriales, Kersus engage son savoir-faire pour développer leur performance sociale, prévenir les crises sociales et les contentieux à risque, optimiser et déployer leurs politiques socialement responsables et renforcer leurs actions par la veille juridique et institutionnelle de leurs secteurs d'activité.

« L'ambition de Kersus est d'intervenir le plus en amont possible du processus stratégique de l'entreprise ; afin d'assurer sa performance durable, il est nécessaire de s'appuyer sur une démarche innovante, inhérente à la sécurisation de son développement » indique Florence Richard, fondatrice du cabinet Kersus.

La RSE, un positionnement affirmé :

Animé par une vision globale de l'enjeu - penser durablement l'entreprise dans ses compétences humaines, dans ses capacités d'innovation, comme condition de bonne gouvernance, comme nouveau mode de management, de performance sociale et in fine de performance pour l'entreprise -, le cabinet Kersus considère la RSE comme une opportunité stratégique pour l'entreprise. Ceci est vrai pour son positionnement dans son environnement et dans son développement, la réduction de ses risques, l'amélioration de son organisation interne et la mobilisation de son personnel, soit autant d'éléments qui favorisent le rapprochement des actions des entreprises de résultats sociaux, solidaires et environnementaux.

A cet égard, Kersus met en place une stratégie offensive pour agir de manière préventive et prémunir les entreprises des risques émergents, financiers (ex : répondre à la demande croissante d'investissement socialement responsable), sociaux (ex : anticiper les contentieux pour harcèlements, discrimination, stress), d'image (ex : se doter de codes de bonne conduite, de chartes). *« Une stratégie RSE doit contribuer au respect optimal par l'entreprise des lois et des normes et à un meilleur management de ses risques, mais aussi au renforcement de ses avantages concurrentiels et à une plus grande motivation de ses salariés »* commente Florence Richard.

Plus d'informations sur [Kersus](#)